



Parc Inter Régional du marais Poitevin

Observatoire du patrimoine naturel

Anatidés nicheurs en marais Poitevin

Synthèse de l'enquête 2010



Préserver

Protéger

Eduquer



BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Novembre 2010

LN 1110-43



Parc Interrégional du Marais Poitevin

Anatidés nicheurs en marais Poitevin

Synthèse de l'enquête 2010

Rédaction :

Jean – Pierre GUERET

Collaboration :

Julien SUDRAUD (LPO 85)

Novembre 2010



SOMMAIRE

Résumé.....	4
Remerciements.....	4
Introduction.....	5
I – Les espèces concernées.....	5
II – Objectifs de l’enquête.....	6
III – Protocole de recensement.....	6
3.1 – Protocole général.....	6
3.2 – Déroulement :.....	7
IV – Les résultats de l’enquête.....	9
4.1 – Résultats par carrés :.....	9
4.2 – Résultats globaux :.....	10
4.2 – Analyses spécifiques :.....	11
4.2.1 – Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>) :.....	11
4.2.2 – Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>) :.....	11
4.2.3 – Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>) :.....	12
4.2.4 – Cygne tuberculé (<i>Cygnus olor</i>) :.....	12
4.2.5 – Sarcelle d’été (<i>Anas querquedula</i>) :.....	13
4.2.6 – Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>) :.....	13
4.2.7 – Oie cendrée (<i>Anser anser</i>) :.....	14
4.2.8 – Sarcelle d’hiver (<i>Anas crecca</i>) :.....	14
4.2.9 – Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>) :.....	14
4.3 – Type de milieux fréquentés :.....	15
V – Analyse en commentaires.....	15
5.1 – Commentaire général :.....	15
5.2 – Part de l’effectif national :.....	15
V – Conclusions et perspectives.....	16
5.1 – Affiner les résultats :.....	16
5.2 – Mesures de conservation :.....	16
Bibliographie :.....	17
Annexe.....	18

Résumé

L'enquête anatidés nicheurs 2010 en marais Poitevin contribue également à l'enquête nationale anatidés nicheurs.

Aucun travail d'inventaire des anatidés nicheurs n'a été réalisé à ce jour à l'échelle de la zone humide du marais Poitevin. Les objectifs étaient à la fois de connaître les effectifs d'anatidés nicheurs, de mettre en place un protocole reproductible permettant de dresser les tendances d'évolution des principales espèces, et de faire le lien avec les modes de gestion du territoire.

Un recensement par carré échantillon, représentatif d'un ensemble homogène de milieu naturel a été réalisé. Le nombre total de couple obtenu sur les carrés a été extrapolé au regard de la superficie totale couverte par l'ensemble homogène.

Le marais Poitevin accueille une part non négligeable de l'effectif Français de plusieurs espèces d'anatidés : Sarcelle d'été (17,6 à 1,3 %), Cygne tuberculé (11 à 17 %). Les espèces les plus patrimoniales pourraient être spécifiquement recherchées. Il conviendra de comparés les résultats 2010 marais Poitevin avec les effectifs nicheurs Français suite à l'enquête anatidés nicheurs 2010 – 2011 (à paraître).

Remerciements

L'enquête « anatidés nicheurs du marais Poitevin 2010 » représente le travail coordonné d'un grand nombre d'ornithologues de terrain qui font partie d'associations et d'organismes qui œuvrent pour l'étude et la conservation de la nature. Qu'ils en soient remerciés.

Liste des associations et organismes qui ont participé à l'enquête :

Alain THOMAS consultant environnement, GODS, LPO France, LPO Vendée, ONCFS

Liste des ornithologues qui ont participé à l'enquête (sauf omission) :

CHIRON Damien, DES TOUCHES Hugues, GONIN Julien, GUEGNARD Aurélie, GUERET Jean-Pierre, JOYEUX Emmanuel, MERCIER Fabien, PALLIER Sébastien, SUDRAUD Julien, THOMAS Alain, TROTIGNON Paul.

Introduction

L'enquête anatidés nicheurs 2010 en marais Poitevin s'inscrit dans le cadre de « l'observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin » coordonné par le Parc Interrégional du marais Poitevin. Ce travail contribue également à l'enquête nationale anatidés nicheurs.

Aucun travail d'inventaire des anatidés nicheurs n'a été réalisé à ce jour à l'échelle de la zone humide du marais Poitevin. Les objectifs sont donc à la fois de connaître les effectifs d'anatidés nicheurs, de mettre en place un protocole reproductible permettant de dresser les tendances d'évolution des principales espèces, et de faire le lien avec les modes de gestion du territoire.

I – Les espèces concernées

La France compte 28 espèces d'Anatidé nicheurs dont 18 se reproduisent à l'état sauvage sur le territoire métropolitain (tab. 1). Il s'avère que cette famille compte 7 espèces prioritaires au niveau européen (Canard chipeau, Canard pilet, Sarcelle d'été, Canard souchet, Fuligule milouin, Fuligule nyroca, Fuligule morillon) et 4 qui sont classées en liste rouge nationale (Oie cendrée, Sarcelle d'hiver, Sarcelle d'été, Eider à duvet)¹.

Tab. 1 : Statuts de protection et de conservation des Anatidés nicheurs à l'état sauvage en France.

Nom Français	Nom scientifique	Espèce protégée	Directive Oiseaux (Annexe I)	Directive Oiseaux (Annexe II/III)	Catégorie SPEC ¹	Catégorie UICN (France) ²	Catégorie UICN (Europe) ²
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Oui		II	Non-SPEC	NA	LC
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	Non		II / III	Non-SPEC	VU	LC
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Oui			Non-SPEC	LC	LC
Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	Non		II / III	Non-SPEC	NA	LC
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	Non		II	SPEC 3	LC	LC
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Non		II / III	Non-SPEC	VU	LC
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Non		II / III	Non-SPEC	LC	LC
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Non		II / III	SPEC 3	NA	LC
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	Non		II	SPEC 3	VU	LC
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	Non		II / III	SPEC 3	LC	LC
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	Non		II	Non-SPEC	LC	LC
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	Non		II / III	SPEC 2	LC	LC
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	Oui	Oui		SPEC 1	NA	VU
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	Non		II / III	SPEC 3	LC	LC
Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	Non		II / III	Non-SPEC	CR	LC
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	Non		II	Non-SPEC	NA	LC
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Oui		II	Non-SPEC	NA	LC
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	Oui		II	Non-SPEC	NT	LC

¹ : Catégorie SPEC : Niveau de vulnérabilité en Europe. SPEC 1 : Espèce menacée à l'échelle mondiale ; SPEC 2 : Statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe ; SPEC 3 : Statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors d'Europe ; Non-SPEC : Statut non défavorable en Europe

² : **CR** : Critically Endangered (En danger critique d'extinction) ; **EN** : Endangered (En danger) ; **VU** : Vulnerable (Vulnérable) ; **NT** : Near Threatened (Quasi menacée) ; **LC** : Least Concerned (Préoccupation mineure) ; **NA** : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente ou (b) nicheuse occasionnelle ou marginale en métropole)

¹ Anatidés et limicoles nicheurs de France, enquête 2010 – LPO, ONCFS – MEEDDM janvier 2010

Pour le marais Poitevin, le Canard colvert a été ajouté aux espèces recensées. Les huit espèces suivantes sont concernées :

- Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)
- Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)
- Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)
- Tadorne de belon (*Tadorna tadorna*)
- Canard souchet (*Anas clypeata*)
- Canard chipeau (*Anas strepera*)
- Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)
- Oie cendrée (*Anser anser*)

II – Objectifs de l'enquête

L'étude se limite aux objectifs suivants :

- Evaluer les effectifs nicheurs (couples cantonnés) dans le marais Poitevin des 8 espèces d'anatidés concernés ;
- Contribuer à l'enquête nationale ;
- Mettre en place un protocole permettant d'évaluer à intervalle régulier les effectifs d'anatidés nicheurs du marais Poitevin ;
- Déduire la place du marais Poitevin pour l'accueil des anatidés nichant en France ;

III – Protocole de recensement

3.1 – Protocole général

Pour le marais Poitevin, un recensement exhaustif visant à couvrir l'ensemble du territoire ne semble pas réalisable en 2010 (budget – pertinence au vu de la taille de la zone humide). La méthode dite du double-observer proposée dans le protocole de l'enquête nationale est plus facilement applicable pour les grandes zones d'étang, et n'était pas pertinent pour le marais Poitevin.

Un recensement par carré échantillon, représentatif d'un ensemble homogène de milieu naturel et de paysage, paraît plus opérationnel (carte 1). Le nombre total de couple obtenu sur les carrés a été extrapolé au regard de la superficie totale couverte par l'ensemble homogène.

- Taille des carrés : 2 km de côté
- Nombre de carré : 10
- Nombre de passage et période : 1 passage par mois de mars à juin soit 4 passages

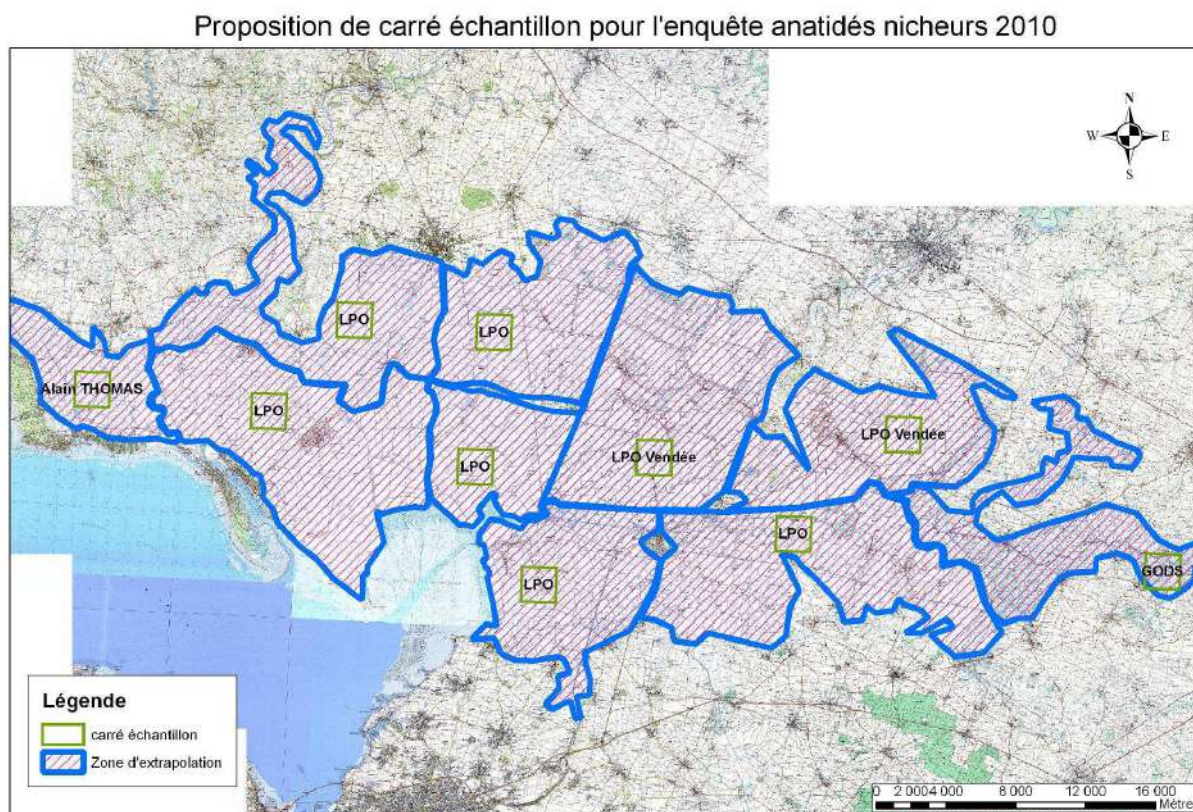
Il s'agit d'un comptage au sol au moyen de jumelles et de télescopes pendant quatre périodes : mars, avril, mai, juin (week-end à éviter), en raison du décalage dans la phénologie de reproduction entre les espèces. Pour chaque période, le comptage doit être exécuté dans les 2-3 premières heures ou les 2-3 dernières heures de la journée par un seul et même observateur dans la mesure du possible.

Une fiche-type d'observation par site et une fiche de synthèse ont été élaborées (annexe 1). Les données sont enregistrées séparément par espèce en distinguant les mâles seuls, les femelles seules, les couples appariés, les groupes (avec sexage individuel si possible) et les nichées (indiquer le nombre et éventuellement l'âge en semaine approximatif des canetons).

Dans la mesure du possible, les données des sites gérés à vocation environnementales (RNN, RNR, marais communaux,...), ainsi que celles des bases de données LPO 85 et LPO 17 ont également été intégrées à ce travail.

3.2 – Déroulement :

La LPO, coordinatrice de l'enquête, a déterminé avec les organismes participants les zones à prospecter de manière à couvrir l'ensemble de la zone humide. Ces derniers ont reçu les fiches de terrain éventuellement accompagnées de copies de cartes sur lesquelles figurent les secteurs à prospecter.



Carte 1 : Répartition des secteurs par organisme

L'enquête porte sur le recensement de couples cantonnés. Les codes utilisés sont les suivants :

- Nidification possible

- 1 - Observation de l'espèce pendant sa période de nidification
- 2 - Présence dans son habitat durant sa période de nidification

3 - Mâle chanteur présent en période de nidification, cris nuptiaux ou tambourinage entendus, mâle vu en parade.

- Nidification probable

4 - Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.

5 - Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'un individu au même endroit.

6 - Comportement nuptial : parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.

7 - Visite d'un site de nidification probable. Distinct d'un site de repos.

8 - Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.

9 - Preuve physiologique: plaque incubatrice très vascularisée ou œuf présent dans l'oviducte. Observation sur un oiseau en main.

10 - Transport de matériel ou construction d'un nid ; forage d'une cavité (pics).

- Nidification certaine

11 - Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.

12 - Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison.

13 - Jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances.

14 - Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid ; comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).

15 - Adulte transportant un sac fécal.

16 - Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.

17 - Coquilles d'œufs éclos.

18 - Nid vu avec un adulte couvant.

19 - Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus).

Après le recensement de tous les indices de cantonnement sur l'ensemble de la zone étudiée, les fiches sont remises au coordinateur pour la saisie et l'analyse des données. Chaque contributeur a saisi lui-même ses données. Les différents contacts sont convertis en nombre de couples certains, probables et possibles.

IV – Les résultats de l'enquête

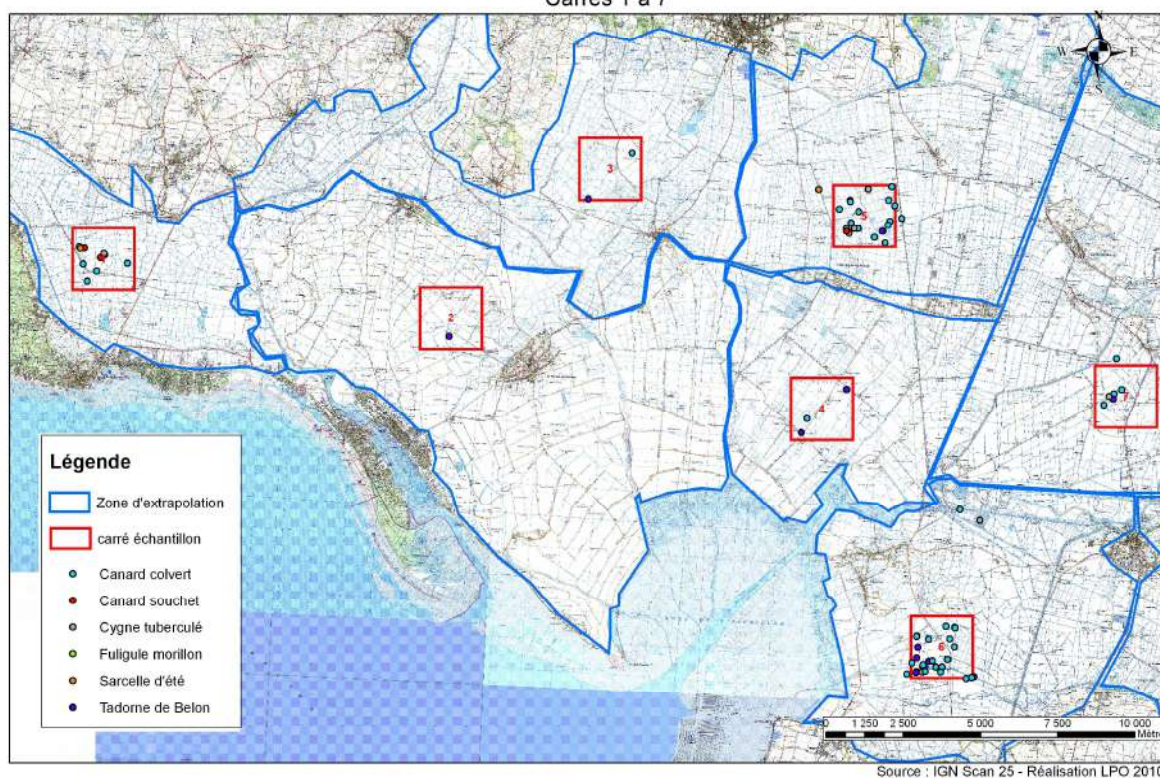
4.1 – Résultats par carrés :

Les données ont été recueillies par carré échantillon. Le tableau 2 et les cartes 2 et 3 présentent les couples d'anatidés nicheurs (certains + probables) en 2010 par espèce.

Tableau 2 : Nombre de couples d'anatidés nicheurs en 2010 (probables + certains) par carré échantillon

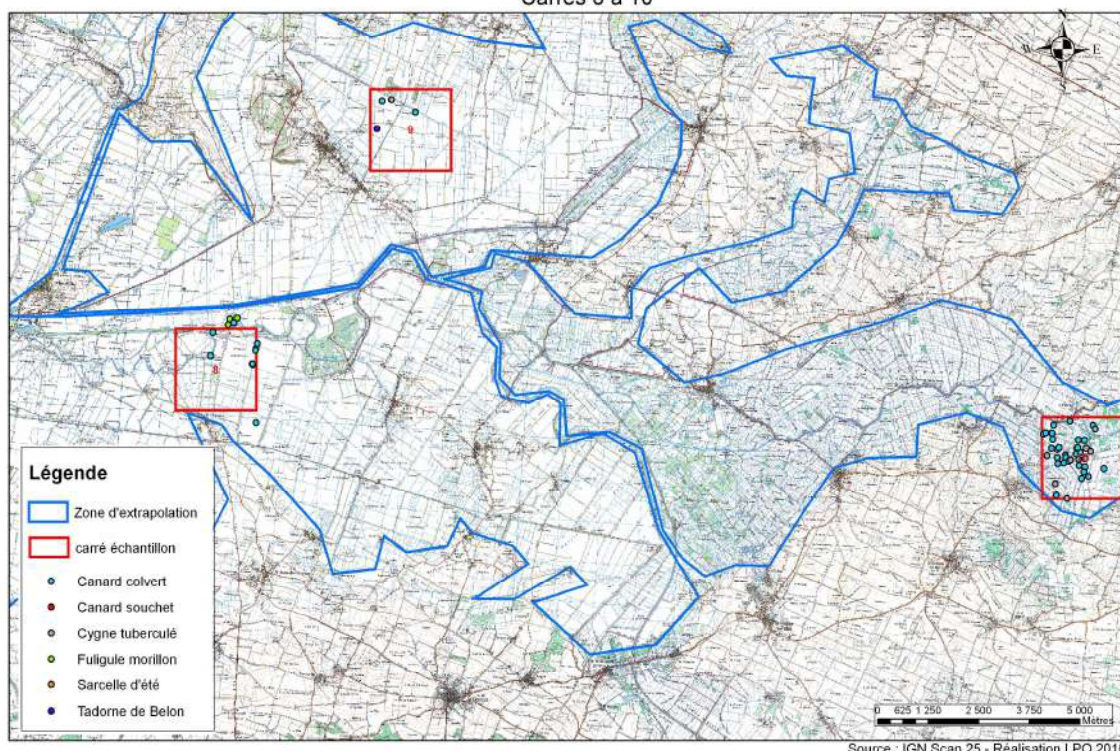
Numéro de carré	Canard colvert	Canard souchet	Cygne tuberculé	Fuligule morillon	Sarcelle d'été	Tadome de Belon	Total
1	5	2	2		1		10
2	1					2	3
3	1		1			1	3
4	1					2	3
5	6		1		1		8
6	8		2			7	17
7	4		1				5
8	3			1			4
10	2		1			1	4
9	11						11
Total	42	2	8	1	2	13	68

Localisation des couples certains et probables par carré échantillon lors de l'enquête anatidés nicheurs 2010
Carrés 1 à 7



Carte 2 : Localisation des couples certains et probables sur les carrés échantillon 1 à 7 lors de l'enquête anatidés nicheurs 2010

Localisation des couples certains et probables par carré échantillon lors de l'enquête anatidés nicheurs 2010
Carrés 8 à 10



Carte 3 : Localisation des couples certains et probables sur les carrés échantillon 8 à 10 lors de l'enquête anatidés nicheurs 2010

4.2 – Résultats globaux :

Les données recueillies par carré ont été extrapolées aux secteurs homogènes. Ainsi, le nombre de couples certains donne la fourchette basse et le nombre de couples probables plus certains donne la fourchette haute. Afin d'affiner les résultats, les couples certains recensés en dehors des carrés (provenant des bases de donnée visionature LPO17 et LPO85) ont été ajoutés aux couples certains extrapolés (des couples probables sont devenus certains).

Tableau 3 : Effectif des anatidés nicheurs en 2010 recensés dans les différents carrés, et extrapolés à l'ensemble du marais Poitevin (exprimé en nombre de couples)

	Effectif cumulé des carrés		Effectif extrapolé marais Poitevin	
	Mini certains	Maxi probables + certains	Mini certains	Maxi probables + certains
Canard colvert	13	42	601	1633
Canard souchet	0	2	6	44
Canard chipeau	0	0	1	3
Cygne tuberculé	3	8	166	342
Sarcelle d'été	2	2	49	55
Tadorne de belon	4	13	194	568
Oie cendrée	0	0	5	10*
Sarcelle d'hiver	0	0	0	1**
Total	22	68	1022	2556

* : maximum depuis 2005, ** : donnée de 2007

4.2 – Analyses spécifiques :

4.2.1 – Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 601 – 1633

Le Canard colvert est l'espèce la plus représentée, et est présente sur l'ensemble de la zone humide du marais Poitevin. La large estimation vient de fait que peu de couples certains ont été notés sur les carrés recensés (13 certains sur 42 probables + certains). Il occupe tout type de milieux où l'eau est présente (fossés, mares, plans d'eau,...). La majeure partie des couples ont été notés en bordure de prairies, même si des fossés en zone de culture sont fréquentés.

Notons que cette espèce est génétiquement polluée par son croisement avec des canards domestiques.

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J, Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : inconnue en 2000, estimé à 30 000 – 60 000 couples

Le marais Poitevin abriterait donc 2 à 2,7 % de la population Française.

4.2.2 – Canard souchet (*Anas clypeata*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 6 – 44

Le Canard souchet a été noté sur les carrés 1 (Angles) et 5 (Champagné-les-Marais) avec 3 couples probables. Aucun couple certain n'a été noté sur les carrés recensés. Les 6 couples certains proviennent de données extérieures aux carrés. Ils ont été notés sur prairie humide et plan d'eau de chasse.

Les effectifs nicheurs de l'année 2010 paraissent relativement faibles dans la mesure où plusieurs sites traditionnellement occupés n'ont pas accueillis de Canard souchet nicheur cette année : Marais communal de Lairoux-Curzon (1 à 3 couples), marais communal des Magnils-Reigniers (1 à 2 couples), marais de Landelène (1 à 3 couples).

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J, Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : estimé à 1 000 – 1 500 couples

Nicheur rare. La population nicheuse semble en augmentation en France (Yeatman-berthelot – Rocamora, 1999) et en Pays de la Loire². Le marais Breton est le principal bastion de l'espèce (800 à 1200 couples²).

4.2.3 – Canard chipeau (*Anas strepera*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 1 – 3

Aucun Canard chipeau n'a été noté sur les 10 carrés prospectés cette année. Deux couples (1 certain et 1 probable) ont été comptabilisés sur le marais d'Angles et un couple probable à Landelène. L'année 2010 paraît très faible pour cette espèce dans la mesure où aucun couple n'a été noté sur les sites fréquentés habituellement :

- Réserve Naturelle Nationale de Saint Denis du Payré (2006 : 3 couples, 2007 : 5 couples, 2008 : 2 couples et 2009 : 1 couple) ;
- Marais de Champagné les marais : 1 couple en 2007 et 2008 ;
- Marais communal de Lairoux-Curzon : 1 couple en 2007 et 2009 ;

Le Canard chipeau peut être considéré comme nicheur rare. L'effectif 2010 semble donc refléter la fourchette basse pour cette espèce.

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : estimé à 900 – 1 000 couples

Nicheur rare en France, effectif en diminution de 20% à 50 % depuis 1970 (Yeatman-berthelot – Rocamora, 1999). En pays de la Loire, l'effectif semble en légère augmentation¹.

4.2.4 – Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 166 – 342

Le Cygne tuberculé est, avec le Canard colvert, l'espèce la plus présente sur les carrés échantillon (80%). En marais Poitevin, il est apparu autour de 1975 (5 données hivernales en 1976). Le Cygne tuberculé est aujourd'hui présent sur l'ensemble de la zone humide. Les effectifs sont en augmentation sur le marais depuis les années 80. Notons de forts regroupements d'oiseaux non nicheurs au printemps et en été (Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré, communal de Lairoux-Curzon, Stations de lagunage notamment).

² Noël F. 2008. Le canard souchet. In Marchadour B. et Séchet E. (coord.), Avifaune prioritaire en Pays de la Loire – Coordination Régionale LPO Pays de la Loire, conseil régional des Pays de la Loire : 40 - 43

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : estimé à 1 500 – 2 000 couples dans les années 2000

Noté comme « très accidentel » en France par Mayaud en 1936. L'espèce est en augmentation et a poursuivi son implantation depuis les années 2000.

4.2.5 – Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 49 – 55

Espèce de canard la plus patrimoniale au regard de sa rareté nationale. Notée comme nicheuse assez commune en 1937 (Ch. Marcot), cette espèce affectionne les baisses en eau, les roselières, les plans d'eau de chasse. La Sarcelle d'été fréquente principalement les prairies à l'Ouest du Canal du Clain pour la Vendée et l'Ouest de Marans pour la Charente-Maritime.

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : estimé à 250 – 300 couples dans les années 2000

La population est en déclin en France depuis les années 60. Revenant d'Afrique en mars- avril, elle recherche les prairies humides, contenant de petites mares.

4.2.6 – Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 194 – 568

Sur les 13 couples contactés, seuls 4 couples ont été notés comme certains. De ce fait l'extrapolation donne une fourchette très large. Les couples certains notés en dehors des carrés ont été ajoutés. La moyenne est probablement la plus proche de la réalité soit 380 couples.

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : estimé à 3000 couples dans les années 2000.

Niche principalement sur le littoral Français et depuis 1984 en Vendée (base de données LPO Vendée).

4.2.7 – Oie cendrée (*Anser anser*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 5 - 10

Aucun couple noté sur les 10 carrés inventoriés. 5 couples ont été notés sur la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré (jusqu'à 8 en 2006). Il y a probablement quelques couples qui se reproduisent en périphérie de la Réserve Naturelle (Destouches H., com pers.). Un couple s'est reproduit avec succès en 2000 sur les terrains de la LPO à Champagné-les-Marais (Guéret JP., com. pers.).

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : estimé à 150 couples en 2006

Nicheur nouveau depuis 1970 (Yeatman-berthelot – Rocamora, 1999), en faible effectif en France.

4.2.8 – Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) :

- Effectif nicheur et répartition en marais Poitevin :

Nombre de couples estimé : 0 - 1

Aucun couple n'a été noté cette année sur les carrés échantillon. Un couple s'est reproduit avec succès en 2007 sur le marais de Landelène.

- Tendances et statut en France (Dubois Ph.J., Le Maréchal P., Oliosio G. et Yésou P. 2008) :

Population Française nicheuse : estimé à 200 – 500 couples dans les années 2000

Considérée comme nicheur rare, la Sarcelle d'hiver se reproduit au nord d'une ligne Bayonne – Genève, principalement dans le Nord Pas de calais, la Picardie et la Somme.

4.2.9 – Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) :

Un mâle adulte était présent d'avril à juin 2010 sur l'île de la Carpe, commune de Saint-Jean-de-Liversay. Individu erratique ne s'étant pas reproduit.

4.3 – Type de milieux fréquentés :

Les 5 carrés situés en zone de prairie homogène (carrés 1, 3, 5, 6, 10) accueillent 72 % des couples de canards comptabilisés (n = 49). Notons que la densité du réseau de fossé est plus importante en zone de prairie qu'en zone de culture. Le carré 3 (nord de Triaize), pourtant situé en zone de prairies a priori favorables, n'a accueilli que 3 couples.

Tous les couples ont été notés à proximité d'un point d'eau : fossés, mares, abreuvoirs, baisses, plans d'eau de chasse. La présence d'eau dans ces milieux au printemps (mars à juillet) est indispensable à la reproduction des canards.

V – Analyse en commentaires

5.1 – Commentaire général :

Les linéaires de fossé et leur densité dans certains secteurs (marais mouillé notamment), la taille du marais Poitevin (100 000 ha) ne permettaient pas un recensement exhaustif. Le protocole utilisé a permis d'approcher au mieux les effectifs nicheurs des principales espèces. Toutefois des fourchettes importantes subsistent pour certaines espèces (Canard souchet, Tadorne de belon notamment). Le faible nombre de couples certains notés a induit une imprécision pour certaines espèces. Un plus grand nombre de passages aurait peut être permis de contacter plus de couples certains.

5.2 – Part de l'effectif national :

Les effectifs nicheurs Français seront précisés par l'enquête anatidés nicheurs 2010 – 2011 (à paraître).

Tableau 4 : Part de l'effectif Français d'anatidés nicheurs se reproduisant sur le marais Poitevin en 2010

	Effectif marais Poitevin	Effectif national*	% représentatif
Canard colvert	601 - 1533	30 000 – 60 000	2 à 2,7
Canard souchet	6 - 44	1000 - 1500	0,6 à 2,9
Canard chipeau	1 - 3	900 – 1000	0,1 à 0,3
Cygne tuberculé	166 - 342	1500 - 2000	11 à 17
Sarcelle d'été	49 - 55	250 – 300	17,6 à 18,3
Tadorne de belon	194 - 568	3 000	6,4 à 18,9

* : Dubois Ph.J, Le Maréchal P., Olioso G. et Yésou P. (2008). Nouvel inventaire des oiseaux de France, Delachaux – Niestlé, 560 p *NDLR : Estimation des années 2000*

Le marais Poitevin accueille une part non négligeable de l'effectif Français de plusieurs espèces d'anatidés : Sarcelle d'été (17,6 à 18,3 %), Cygne tuberculé (11 à 17 %).

V – Conclusions et perspectives

5.1 – Affiner les résultats :

Une recherche spécifique des espèces les plus patrimoniales pourrait être envisagée (Sarcelle d'été, Canard souchet notamment), sur les grandes zones de prairies et les plans d'eau situés à l'Ouest d'un axe Chaillé-les-marais / Marans. Ceci permettrait de préciser le rôle important que semble jouer le marais Poitevin pour ces espèces.

5.2 – Mesures de conservation :

Le **maintien des prairies naturelles de marais** paraît essentiel pour les anatidés nicheurs au regard de la densité des couples s'y reproduisent.

Une **gestion des niveaux d'eau** permettrait d'augmenter l'attractivité du marais pour les canards. Les espèces les plus patrimoniales, comme la Sarcelle d'été et le Canard souchet, ont besoin d'eau dans les baisses et les mares au printemps (mars à juin). Il serait intéressant de mettre en place de manière concertée un règlement d'eau par entité hydraulique homogène (casier ou sous casier). Il est impératif que ces éléments soient intégrés dans les SAGE.

Un effort particulier pourrait être réalisé sur **les plans d'eau de chasse** en y maintenant de l'eau au printemps jusqu'à l'assec estival.

L'application et la pérennisation des mesures agri-environnementales sont impératives. Il n'est pas acceptable de ne plus avoir de contrats forts (pâturage extensif < 1,6 UGB/ha, sans engrais et avec une gestion hydraulique) disponibles dans les MAE territorialisées. Le seul module « maintien d'eau dans les baisses » introduit péniblement en 2010 n'est pas à la hauteur de l'enjeu.

Dans un contexte de hausse du prix des céréales, il est indispensable qu'un **rééquilibrage des aides agricoles entre le premier et le second pilier** de la PAC soit réalisé. Ce point est un indispensable pour avoir une réelle politique de conservation et de gestion des zones humides dans l'intérêt général.

Le maintien d'hélophytes en bordure de fossés, d'une bande enherbée pérenne jusqu'au mois d'Aout, permettraient d'offrir aux anatidés des milieux de nidification.

La quiétude est un critère permettant d'optimiser le succès de reproduction. **Des démarches de sensibilisation au dérangement, et de protection** peuvent être mises en place.

Bibliographie :

Birds in Europe II : Birdlife International. (2004).- Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Conservation Series No. 12. Cambridge, UK, 374 p.

Dubois Ph.J, Le Maréchal P., Olioso G. et Yésou P. (2008). Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, 560 pages.

Marchadour B. et Séchet E. (coord.), 2008. Avifaune prioritaire en Pays de la Loire. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, conseil régional des Pays de la Loire, 221 p.

Marcot Ch., 1937. Oiseaux de la Baie de l'Aiguillon-sur-mer (vendée) et du marais environnant, Alauda, SEO, n°1

Rocamora G., Yeatman-Berthelot D., 1999 ; Oiseaux menacés et à surveiller en France, SEOF – LPO. Paris. 560 p.

Tuckler G.M. & Heath M.F. – Birds in Europe : Their conservation status – Birdlife conservation Series 3 – Birdlife International, 1994.

Yeatman-Berthelot D., Jarry G., 1994, Nouvel atlas des Oiseaux nicheurs de France, 185 – 1989. Société Ornithologique de France. Paris.

Annexe

Annexe 1 : Fiche de synthèse et de terrain

Enquêtes Anatidés et Limicoles nicheurs en France : 2010
FICHE-BILAN a renvoyer à marais-poitevin@lpo.fr avant aout 2010

Anatidés

Nom	Association/Organisme	Département
Code ZPS	Communes	Lieu-dit

Numéro de carrés :

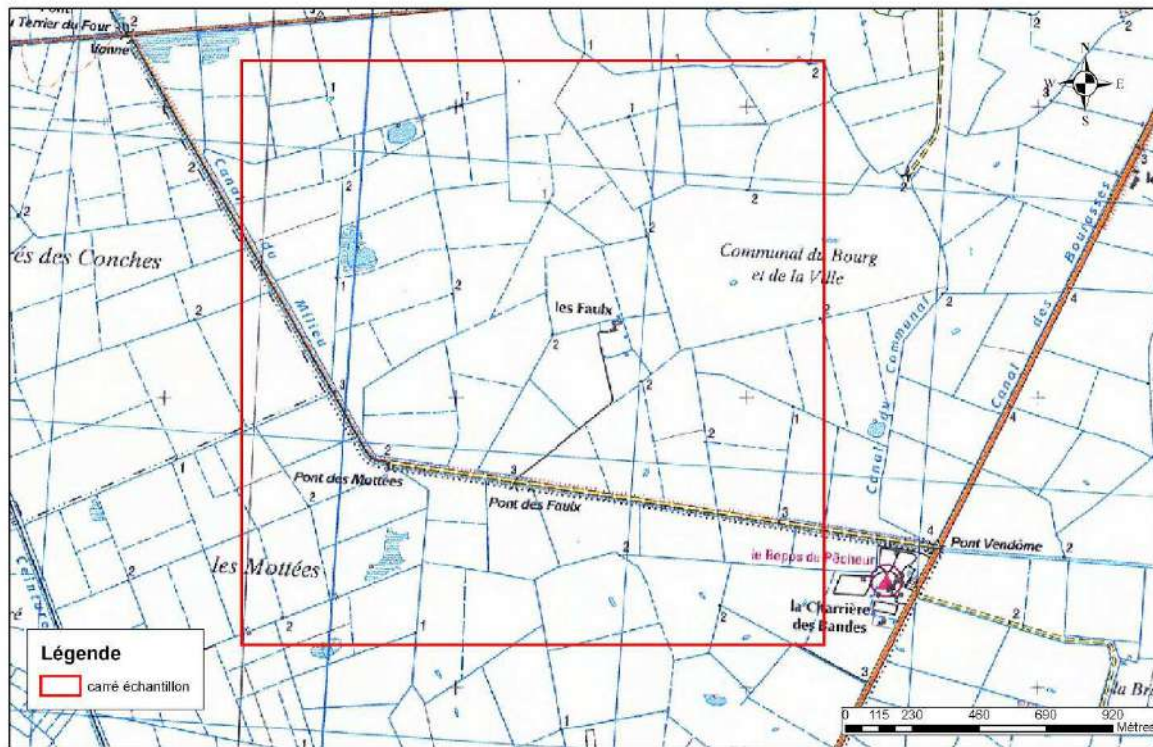
Espèce	1 ^{er} passage (mars)	2 ^{ème} passage (avril)	3 ^{ème} passage (mai)	4 ^{ème} passage (juin)	Nb de couple total (maximum des 4 passages)
	Date :	Date :	Date :	Date :	
	Nb de couples	Nb de couples	Nb de couples	Nb de couples	
Canard colvert					
Cygne tuberculé					
Oie cendrée					
Tadorne de Belon					
Sarcelle d'hiver					
Sarcelle d'été					
Canard souchet					
Canard chipeau					

Fiche de terrain

Numéro de carré : 1	Passage n° :
Nom de l'observateur :	Date :

Numéro d'observation	Espèce	Nature de l'observation ³	Type de milieu environnant ⁴	Remarques complémentaires
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

Carré 1



³ Nombre, sexe, comportement (parade, femelle au nid, couple en vol,...), jeunes (âge, nombre), nbre d'œufs,...

⁴ Prairie de marais, culture, bande enherbée, bois, baisse, fossé, plan d'eau de chasse, mare, autres à préciser

